

## Séjour : « PYRENEES 100% RANDO »

### Formalités nécessaires pour faire l'inscription

<b>Ces documents sont à transmettre au moment de l'inscription</b>	
<b>1 fiche d'inscription</b>	A demander à l'association ou téléchargeable sur ce site
<b>1 fiche sanitaire</b>	A demander à l'association ou téléchargeable sur ce site
<b>2 photos d'identité récentes</b>	Ces photos sont à coller sur les 2 fiches ci-dessus.
<b>1 acompte de 30 % du montant total du séjour</b> (adhésion de 5 Euros comprise)	Vous pouvez régler cet acompte par chèque, virement, mandat.
<b>Bon CAF</b> <b>Attestation</b> de Prise en Charge Financière	Si vous êtes bénéficiaire d'aides financières : les attestations originales doivent être jointes dès l'inscription.

### Formalités nécessaires au départ

**N'ATTENDEZ PAS : PREPAREZ LE DOSSIER DES QUE POSSIBLE !!!**

<b>Ces documents seront à nous transmettre au plus tard 3 semaines avant le départ.</b>	
<b>Carte d'identité du participant</b> Obligatoire pour les 2 jours en Espagne	Demande à effectuer dès que possible à la mairie. <b>La carte d'identité sera remise au directeur (où à l'animateur responsable du car) le jour du départ.</b>
<b>Une copie de la carte d'identité</b>	Comme nous aurons la carte d'identité uniquement le jour du départ, nous avons besoin d'une copie de cette carte afin de pouvoir considérer que votre dossier est complet.
<b>Autorisation de Sortie du Territoire National</b> Obligatoire pour les 2 jours en Espagne	Demande à effectuer dès que possible auprès de votre mairie ( <i>attention : certaines mairies ne délivrent cette autorisation que sur présentation de la carte d'identité !</i> )
<b>Carte européenne d'assurance maladie</b> Obligatoire pour les 2 jours en Espagne	Demande à effectuer dès que possible auprès de votre Caisse de Sécurité Sociale
<b>Certificat médical</b> attestant que le jeune est à jour des <b>vaccinations obligatoires</b>	Visite chez votre médecin traitant (votre médecin peut remplir un seul certificat médical)
<b>Certificat médical</b> attestant que le jeune ne présente <b>pas de contre-indication à la pratique du sport.</b>	
<b>Test préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques</b>	Un modèle d'attestation vous sera adressé par l'association. <b>Si le jeune ne nage pas</b> : fournir une attestation sur papier libre en mentionnant : <b>NE SAIS PAS NAGER.</b>

### POURQUOI CE DOSSIER ?

Tous ces documents assurent une bonne prise en charge de l'enfant : respect de la législation en vigueur, suivi santé, prise en charge par les assurances.